

Le 20 novembre 2019

Arrondissement de Boulogne sur Mer

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2019

Etaients présents :

Les Présidents (ou représentants) à l'exception de Messieurs Margueritte Joël, Duquesnoy Olivier et Forestier Stéphane, excusés, Dachicourt Gilles et Gournay Jean-Luc non excusés, le conseil d'administration à l'exception de Messieurs Beclin Dany et Deregnacourt Arnaud, excusés et les amateurs.

A 18H45, Mr Allan Pierre, Président du Sous Groupement de Boulogne sur Mer ouvre la séance par une minute de silence en mémoire des proches et colombophiles disparus et ceux qui luttent contre les maladies.

Il souhaite la bienvenue aux amateurs et explique qu'il ne pourra assurer la totalité de la réunion à cause de son état de santé et demande aux membres du bureau de le seconder.

Compte-rendu du loto quine organisé par le SG du 29 septembre 2019:

Le vice-Président annonce que ce loto fut une nouvelle fois une réussite.

Il remercie tous les amateurs qui ont apporté leur aide et particulièrement Mr Philippe Vasseur qui a assumé son organisation mais également les nombreux amateurs des sociétés de Desvres, Rinxent et Berck pour les préparatifs.

Compte-rendu financier de la saison 2019:

Le trésorier donne lecture du rapport financier détaillé de 2019 et précise que la situation financière est très satisfaisante.

Il demande l'adoption des comptes. Comptes adoptés à l'unanimité.

L'assemblée suggère par contre l'abandon des trophées par le remplacement en bons d'achats. Décision adoptée pour la prochaine remise de prix prévue le 11 janvier 2020.

Compte-rendu de la saison 2019:

Le bilan de la saison est globalement satisfaisant malgré certaines remarques du Président de Desvres qui annonce trop de concours en vitesse, des changements de lieux de lâchers inexplicables et des concours répétitifs sur Chateaudun.

L'ordre du jour étant épuisé et après une altercation entre un triste personnage et le Président du SG, la séance est levée à 20H10.

Le Président de l'arrondissement de Boulogne sur Mer

P. ALLAN